

## **Conditions générales de vente 2023**

### **1 - Prestations et prix :**

Les tarifs des prestations sont disponibles sur le site internet [www.miseenart.com](http://www.miseenart.com) et sur simple demande. Les prix sont donnés à titre indicatif. Ils comprennent uniquement la prestation de visite guidée et/ou atelier et la mise à disposition du guide. Les prix ne comprennent pas les frais annexes du groupe tels que les entrées dans les sites et monuments, les frais de transport, de restauration ou les nuitées qui restent à la charge du groupe. Le guide ne procède à aucune réservation. Les groupes constitués devront prendre à leur charge les frais de restauration du guide pour une visite de 4 heures et plus, les entrées du guide sur les sites ainsi que les frais de transport du guide de son domicile (89800 Beine) jusqu'au point de rendez-vous comme indiqué dans les tarifs.

### **2 – Modalité de réservation et de paiement :**

Les demandes de renseignements et de réservation peuvent s'effectuer par courriel à l'adresse [chevallier.miseenart@gmail.com](mailto:chevallier.miseenart@gmail.com) ou par téléphone au 06 86 22 30 02. Un devis sera envoyé au client gratuitement sur simple demande. Afin de poser une réservation ferme, il faudra renvoyer le devis signé à la guide avec la mention « Bon pour accord » et un acompte d'un montant de 30% du montant total de la prestation. Le solde est dû le jour de la visite. Le montant peut être payé par chèque ou virement bancaire sur demande préalable d'un RIB. Tout incident de paiement est passible d'intérêts de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident. Indemnités forfaitaires pour frais de recouvrement dû au créancier en cas de retard : 40€.

### **3 – Annulation :**

Toute annulation de prestation de la part du client effectuée plus de 30 jours avant la date de prestation se fera sans frais. Si l'annulation intervient dans un délai compris entre 29 jours et 8 jours avant la date de prestation, la guide conservera les 30% d'acompte au titre des frais d'annulation. Toute annulation comprise entre 7 et 4 jours sera facturée à hauteur de 50% du montant total de la prestation. Toute annulation effectuée dans les 72 heures précédant la prestation sera facturée à 100% par la guide. Toute annulation devra être signalée par écrit à la guide.

La responsabilité de la guide ne saurait être engagée en cas d'évènement indépendant de sa volonté qui entraînerait une modification ou une annulation de la visite tels que les fermetures de sites non programmées, les modifications du circuit de visite liés à des travaux ou empêchements, les mesures exceptionnelles de sécurité, ou les intempéries climatiques nécessitant l'annulation ou la modification de la visite.

### **4 – Attente de la guide et non présentation du groupe :**

La guide s'engage à attendre le groupe jusqu'à trente minutes au point de rendez-vous à l'heure fixée. Si le groupe ne s'est pas présenté dans les 30 minutes et n'a pas prévenu la guide par téléphone au 06 86 22 30 02, la guide est libre de ses engagements. La prestation est alors annulée et sera entièrement facturée au groupe. Si le client prévient la guide de son retard, la guide s'engage à attendre le groupe jusqu'à une heure. La visite sera alors écourtée pour finir à

Amandine Chevallier – Guide-Conférencière – Mise en Art  
32, Grande Rue 89800 Beine  
06 86 22 30 02 / mail : [chevallier.miseenart@gmail.com](mailto:chevallier.miseenart@gmail.com)  
Site web : [www.miseenart@gmail.com](http://www.miseenart@gmail.com)  
Siret n° 811 194 190 00021 / carte pro n° GC 18-89-0001P

l'heure prévue sur la réservation et sera entièrement facturée. En cas de retard plus important, en accord entre la guide et le client, la visite pourra être prolongée afin de rattraper le retard. Dans ce cas un tarif en heures supplémentaires s'appliquera au tarif initial de la prestation.

### **5 – Limites de responsabilités :**

Le guide s'engage à tout mettre en œuvre pour satisfaire ses clients. Il ne peut être tenu responsable de tout changement indépendant de sa volonté, et notamment en cas de fermeture exceptionnelle de site, de perturbations liées à des grèves, de phénomène climatique, plan Vigipirate ou autre. Le guide se réserve la possibilité de modifier le parcours de visite en cas de nécessité (travaux ou autre) ou si la sécurité du groupe en dépend. De même, la responsabilité du guide ne saurait être engagée en cas de blessure ou de chute d'un participant au cours de la visite, ni en cas de malaise ou de maladie survenue au cours de l'animation ou de la visite guidée. En cas de détérioration d'un bien public ou privé du fait d'un participant, la responsabilité du guide ne peut être invoquée.

### **6 – Conditions spécifiques aux randonnées :**

Lors des randonnées accompagnées, les clients s'engagent à se présenter avec un équipement technique et vestimentaire adapté aux conditions climatiques tels que : chaussures de randonnées, vêtements adaptés à la météo, veste de pluie, sac à dos contenant de l'eau en quantité suffisante et un en-cas sucré, chapeau ou casquette, protection solaire (liste non exhaustive). En cas d'équipement non adapté, le guide se réserve le droit de refuser un marcheur. Tous les participants reconnaissent avoir été informés par le guide à l'avance de la distance parcourue, de la durée et du niveau de difficulté de la randonnée. Les clients qui participent à la randonnée s'engagent à être en bonne condition physique et à ne pas avoir de contre-indication à la pratique de la randonnée. Durant la prestation, les clients s'engagent à être à l'écoute des conseils du guide et à respecter les consignes de sécurité et l'environnement traversé. Tout randonneur désireux de quitter une randonnée en cours devra en informer le groupe préalablement. Il quittera la randonnée sous sa propre responsabilité. Toute randonnée sera annulée en cas de vigilance météo orange.

### **7 – Litige :**

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. Les litiges seront portés devant le tribunal compétent.